



AFFICHAGE INTERNE-EXTERNE

Date de l'affichage :	Le 27 novembre 2024
Numéro de concours :	47-2024-25-ERGO
Poste à combler :	Ergothérapeute
Service :	Santé mentale post secondaire - La Boussole
Syndicat :	AEFO
Statut du poste :	Régulier, temps plein
Entrée en fonction :	Le 06 janvier 2025
Lieu de travail :	801 Promenade de l'Aviation, Ottawa (Campus d'Ottawa) et 8700 boulevard Jeanne D'Arc Nord, Orléans (campus d'Orléans) - poste en présentiel
Nombre d'heures par semaine :	35 heures
Échelle salariale :	Entre 77 416.60 \$ et 86 367.97\$, en plus d'une gamme d'avantages sociaux

Information sur l'organisme

Le Centre d'Appui et de Prévention (Le CAP), est un organisme à but non lucratif qui offre un continuum de services inclusifs, en français, de la petite enfance à l'âge adulte, qui favorise le développement optimal et l'accompagnement vers un mieux-être face aux défis de santé mentale, des dépendances et des troubles concomitants.

Sommaire des responsabilités

Relevant de la superviseure clinique du programme, et évoluant au sein d'une équipe interdisciplinaire, la personne titulaire de ce poste travaille principalement auprès des étudiant.e.s en situation de handicap du Collège La Cité afin d'optimiser leur réussite académique. Elle évalue, établit et met en application des mesures d'accommodement à la conjoncture des besoins d'une clientèle adulte, des compétences essentielles des programmes et des normes émises par

CENTRELECAP.CA



la charte Ontarienne des droits de la personne. Elle contribue au bon fonctionnement des programmes cliniques en participant, sans s'y restreindre, à l'élaboration et la révision des plans de réussite individualisés. Elle est amenée, par le biais d'intervention individuelle et/ou de groupe thérapeutique, à favoriser l'autonomie et la résilience des étudiant.e.s en situation de handicap. Elle est également amenée, par divers projets ponctuels (ateliers, conférences, etc.) à faire la promotion, l'éducation et la sensibilisation des besoins, des forces, des accommodements et des droits des étudiant.e.s en situation de handicap auprès de l'ensemble de la population collégiale.

Elle établit et met en application des services d'appui à la réussite académique et de soutien psychologique à l'ensemble de la population étudiante, notamment en :

- Procédant à une évaluation fonctionnelle et à l'analyse des limitations fonctionnelles de l'étudiant.e ;
- Élaborant une formulation conjointe de problèmes avec l'étudiant.e dans le but de déterminer les objectifs prioritaires ;
- Recommandant les mesures d'accommodement appropriées et élaborant conjointement avec l'étudiant.e un plan de réussite individualisé ;
- Élaborant un plan d'intervention qui détaille les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs thérapeutiques fixés ;
- Offrant des rencontres thérapeutiques individuelles ou de groupes pour accompagner l'étudiant.e vers la réussite académique ;
- Offrant de l'appui pour la navigation de services ;
- Assurant le suivi auprès des membres du personnel du Collège La Cité directement impliqué.e.s dans la réussite académique de l'étudiant.e (au besoin).

Elle contribue au bon fonctionnement des programmes cliniques, notamment en :

- Participant aux rencontres cliniques dans le cadre d'étude de cas au sein d'une équipe interdisciplinaire ;
- Contribuant au développement de trousse d'intervention ou de groupe thérapeutique ;
- Participant aux comités pertinents et au besoin au sein de la communauté de pratique du CAP ;
- Participant à des formations de développement professionnel pertinentes à la clientèle et aux besoins du programme ;
- Tenant à jour les dossiers cliniques selon les politiques et les procédures du CAP ainsi qu'à la hauteur des attentes de l'ordre professionnel concerné ;
- Préparant et offrant des exposés à l'occasion de conférences, ateliers et colloques ;
- Fournissant au besoin des services d'information publique en lien avec le mandat du programme ;
- Appuyant et supervisant des stagiaires, s'il y a lieu ;



- En participation à l'élaboration et la mise en œuvre de l'évaluation des programmes et des services, s'il y a lieu ;
- Participant à des projets de recherche, s'il y a lieu.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en ergothérapie;
- Être membre en règle de l'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario ;
- Posséder un minimum de deux ans d'expérience dans un domaine relié à la réadaptation de l'individu, une expérience spécifique en santé mentale sera considérée comme un atout ;
- Avoir une connaissance approfondie des besoins des nouveaux arrivants et de l'impact des traumatismes (atout) ;
- Faire preuve d'empathie envers la clientèle ;
- Pouvoir travailler en collaboration étroite avec les différents partenaires de la communauté ;
- Pouvoir travailler efficacement au sein d'une équipe interdisciplinaire ;
- Fournir une vérification du dossier de police pour le travail dans le secteur sensible ;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité ;
- Posséder des compétences d'utilisation d'outils informatisés ;
- Maîtriser la langue française, parlée et écrite ;
- Connaître la langue anglaise, parlée et écrite ;
- Être en mesure de travailler selon un horaire variable du lundi au vendredi, entre 8h00 et 20h00.

Conditions de travail particulières

- La personne candidate sélectionnée doit pouvoir soumettre un relevé de ses antécédents criminels incluant la vérification du secteur vulnérable, datant de moins de 12 mois ;
- Les coûts de stationnement sont au frais de la/du titulaire ;
- Le ou la candidat.e sélectionné.e doit être légalement admissible à travailler au Canada.

Rémunération

- Le salaire est fixé selon l'expérience et l'échelle salariale des conditions de travail de la convention collective en vigueur.



Pour postuler

Veillez nous faire parvenir votre CV (en français) ainsi qu'une lettre de présentation mettant en valeur votre formation, vos expériences et vos compétences (y indiquer le numéro du présent concours) au plus tard **le 02 décembre 2024 à 23 h 59** au service des ressources humaines par courriel: emplois@centrelecap.ca.

Noter que les candidatures seront reçues jusqu'à ce que le poste soit comblé.

Équité en matière d'emploi

Si vous avez besoin de mesures d'adaptation durant le processus de sélection, veuillez nous aviser par courriel à gestionrh@centrelecap.ca dès que possible. Nous mettrons ainsi en place toutes les mesures d'adaptation requises pour vous permettre d'être évalué.e de manière juste et équitable. Le Centre d'appui et de prévention (Le CAP), étudie en toute confidentialité les demandes de mesure d'adaptation et se réserve le droit de requérir des documents justificatifs.

Les candidatures reçues seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi.

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous ne communiquerons qu'avec les candidat.e.s sélectionné.e.s pour un processus de sélection.

CENTRELECAP.CA